



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 28 août 2020

Nos Réf. : CFS/CAEI/082020

Objet : Avocats Turquie - Décès de Mme Ebru Timtik et demande de libération de M. Aytac Unsal

Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur de vous saisir par la présente au nom des 70 000 avocats français, des faits suivants qui nous ont été rapportés ce matin.

Nous avons appris le décès de notre consœur turque Ebru Timtik après 238 jours d'une grève de la faim entamée afin de réclamer un procès équitable et ce, alors qu'elle était injustement poursuivie et harcelée par les autorités.

Cette femme se sera battue jusqu'à son dernier souffle pour la primauté du droit et la défense des valeurs fondamentales de notre profession.

Sa probité, son intégrité et sa soif de justice n'auront pas suffi à infléchir un système inique et criminel qui harcèle, interpelle, poursuit et élimine les avocats au seul motif qu'ils ont exercé leur profession.

Ebru Timtik faisait partie des 18 avocats de l'Association des avocats progressistes (ÇHD) et du People's Law Office (HHB) à être condamnés à des peines de prison extrêmement lourdes pour des infractions présumées liées au terrorisme. Ebru Timtik a été condamnée à 13 ans et 6 mois pour appartenance à une organisation terroriste. Son dossier était en cours d'examen devant la Cour suprême turque.

Son seul crime consistait en réalité à avoir défendu des personnes poursuivies pour terrorisme et d'avoir exercé sa profession d'avocat.

Les institutions représentatives de la profession, notamment avec le soutien de l'Observatoire international des avocats en danger, suivent depuis plusieurs années le procès de notre consœur et des élus avaient pu la rencontrer alors qu'elle était emprisonnée à la prison de Silivri.

Au-delà de la tristesse, le barreau français est traversé ce jour par une immense vague d'indignation alors que plusieurs centaines d'avocats turcs sont toujours emprisonnés, poursuivis et harcelés dans l'exercice de leur fonction.



Nous restons mobilisés et indéfectiblement solidaires de nos confrères turcs qui se battent pour la justice, l'Etat de droit et le droit d'exercer la profession d'avocat sans menaces. Nous demandons ainsi solennellement la libération immédiate et sans condition de notre autre confrère turc Aytac Unsal, également en grève de la faim depuis plus de 200 jours.

Votre intervention auprès des autorités turques serait à ce titre d'un grand secours et une action européenne à votre initiative permettrait sans aucun doute d'infléchir ce gouvernement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre très haute considération.

Christiane FÉRAL-SCHUHL
Présidente
Conseil national des barreaux

Olivier COUSI
Bâtonnier
Ordre des avocats de Paris

Hélène FONTAINE
Présidente
Conférence des bâtonniers

Copie : Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Monsieur Eric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux, ministre de la Justice